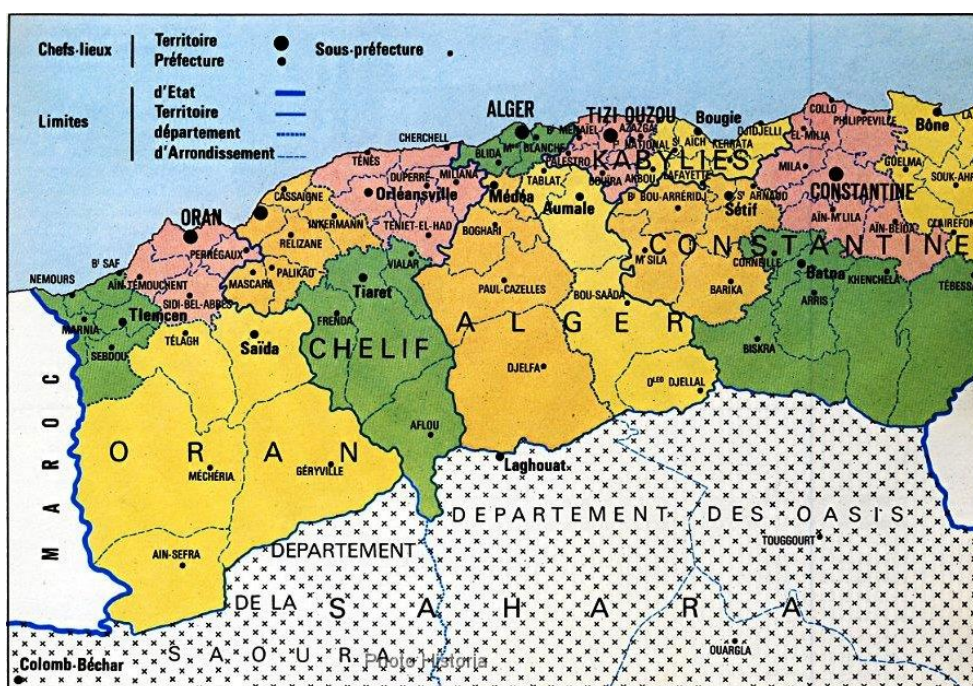


Les policiers tués pendant la guerre d'Algérie. Un silence abyssal

La France n'a pas fini de panser ses plaies. Dans les colonies, les nationalismes se lèvent, les velléités d'indépendance en Afrique et en Asie se manifestent avec violences. La guerre d'Indochine a débuté dès 1946. L'Afrique du Nord va s'enflammer et en particulier l'Algérie, départements français. La France va se fracturer progressivement politiquement et socialement au sein des Français d'Algérie et des Français de métropole avec l'envoi des appelés du contingent. Le conflit considéré comme des opérations de rétablissement de l'ordre dans un climat de guerre civile se transforme en véritable guerre marquée par les attentats et les massacres du FLN et de l'OAS en Algérie et en métropole. La République sera ébranlée. La police pendant ces années est plongée dans un nouveau contexte dramatique et instable ; tant la police d'Algérie que celle de métropole dont des fonctionnaires sont régulièrement envoyés en mission au-delà de la Méditerranée. Elle paiera un lourd tribut. L'un des plus importants de son histoire.



Combien de policiers ont été tués pendant la guerre d'Algérie ?

L'inspecteur général de la Police nationale Roger le Doussal, ancien chef de l'IGPN, inspection générale de la Police nationale, dans son ouvrage, *Commissaire de police en Algérie (1952-1962). Une grenouille dans son puits ne voit qu'un coin de ciel*,¹ tente d'en dresser le triste bilan.

Selon le rapport de l'IGPN du 8 septembre 1977,² le nombre de tués pourrait s'établir comme suit : 11 754 militaires dont 590 à 668 gendarmes, 3 267 civils du maintien de l'ordre. Blessés au combat ou par suite d'attentat : 25 342 militaires et civils du maintien de l'ordre, 10 863. Il formule l'hypothèse de 2 585 policiers tués, sans prendre en compte les 682 moghaznis encadrés par des militaires, soit 734 tués et 1 300 blessés membres des GMS, 31 CRS tués et 149 blessés et 1 820 policiers de police d'état, c'est-à-dire essentiellement de sécurité publique, de PJ, RG et ST. Pour leur part, Bernard Droz et Evelyne Lever dans *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, parlent de 27 500 militaires tués, 65 000 blessés ou accidentés

¹ *Commissaire de police en Algérie (1952-1962). Une grenouille dans son puits ne voit qu'un coin de ciel* Paris, chez Riveneuve éditions, 2011, 948 p.

² Ibid pp. 933

et un millier de disparus.³ S'ils évoquent les civils européens, ils ne parlent à aucun moment des policiers.

Ils étaient commissaires, inspecteurs, officiers de police ou de paix, gardiens de la paix ou ATO, agents temporaires occasionnels. Ils appartenaient à la Sûreté nationale, la préfecture de police, la Sûreté générale en Algérie, aux cadres national, algérien, marocain⁴ ou tunisien. Ils étaient originaires de France ou d'Afrique-du-Nord, chrétiens, juifs ou musulmans.

Victimes du FLN ou de l'OAS, ils n'ont pas tous été tués sur le sol algérien. Les attentats dans le ressort de la préfecture de police firent 64 tués et 125 blessés dont 25 musulmans. Le chiffre total des policiers tués en France métropolitaine s'élèverait à 77. Trois gardiens, et un sous-brigadier en retraite, ont été tués à Lyon.

La reconnaissance officielle et tardive de la guerre d'Algérie par l'État

45 ans après son début.

Bernard Droz et Evelyne Lever écrivaient en 1982 « Vingt ans après la fin des hostilités en Algérie, les passions restent vives ».⁵ En 2019, cette période qui s'est doublée d'un conflit franco-français – se souvenir que si le Maroc et la Tunisie étaient sous protectorat, l'Algérie était administrée en départements français – n'est abordée qu'avec une infinie précaution, tant sur le plan politique qu'institutionnel. Presque 60 ans après la signature des accords d'Évian, le temps est venu pour l'historien « de faire le point sur une guerre qui opposa irréductiblement Français et Algériens et qui déchira la France toute entière. »

Pour la Police, le moment, une nouvelle fois de regarder, son Histoire en face

Le conflit, parce qu'il se déroulait en territoire « français » a été considéré comme des opérations de maintien de l'ordre, une guerre qui ne disait pas son nom. Pour honorer ceux qui y avaient été engagés, était décernée la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre créée le 11 janvier 1958. Elle était destinée aux militaires ayant participé aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Tunisie, au Maroc, en Algérie, au Sahara et en Mauritanie.⁶ Cette médaille pouvait également être attribuée à certains personnels civils, sous certaines conditions d'emploi ; ce fut le cas des policiers.



La loi 99-882 du 18 octobre 1999 est dite relative à la substitution à l'expression « aux opérations effectuées en Afrique du Nord », de l'expression « à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc ».⁷ Au travers de la modification du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et du code de la Mutualités, elle qualifie, désormais, ce conflit de guerre. Trois propositions avaient été à l'origine de cette loi. La discussion avait porté sur les implications juridiques – en terme de responsabilité pénales - et

³ *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, éditions du Seuil, points-histoire, 1982, 365 p.

⁴ Police chérifienne

⁵ Ibid

⁶ Sous condition d'avoir participé pendant au moins 90 jours sous l'uniforme français aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre qui se sont déroulées dans au moins l'une des régions suivantes :

en Tunisie, du 1^{er} janvier 1952 au 2 juillet 1962 ; au Maroc, du 1^{er} juin 1953 au 2 juillet 1962 ; en Algérie, du 31 octobre 1954 au 1^{er} juillet 1964 ; au Sahara, du 28 juin 1961 au 1^{er} juillet 1964 ; et en Mauritanie, du 10 janvier 1957 au 1^{er} janvier 1960, avec agrafe correspondante.

⁷ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000578132&categorieLien=id>

les conséquences financières – pensions civiles et militaires, reconnaissances de campagnes - qui en résulteraient.⁸

La reconnaissance du statut de combattant.

Le statut de combattant était reconnu, mais un véritable « parcours du combattant » allait s'engager. L'attribution de ce statut aux fonctionnaires de police a donné lieu à de nombreuses questions de parlementaires.⁹ Les modalités notamment d'attribution du calcul des campagnes font toujours l'objet de discussions.¹⁰

Pour faire simple, s'agissant des services effectués en Algérie (31/10/1954-31/07/1964) et des combats en Tunisie (01/01/1952-02/07/1962) ou au Maroc (01/06/1953-02/07/1962), il faut remplir l'une des conditions suivantes :

Totaliser au moins quatre mois de service, sans obligation d'avoir appartenu à une unité combattante. Les services accomplis au-delà du 2 juillet 1962 sont pris en compte, dès lors qu'ils n'ont connu aucune interruption, - avoir appartenu à une unité ayant connu neuf actions de feu ou de combat pendant son temps de présence, - avoir participé personnellement à cinq actions de feu ou de combat, - avoir été détenu par l'adversaire et avoir été privé de la protection des conventions de Genève (militaire uniquement), - avoir appartenu à une unité reconnue comme combattante pendant au moins 90 jours, - avoir été évacué pour une blessure reçue ou une maladie contractée pendant le service dans une unité reconnue comme combattante, - avoir reçu une blessure reconnue comme une blessure de guerre par l'autorité militaire, - avoir fait l'objet d'une citation individuelle avec croix.

Depuis le début de 2019, plusieurs parlementaires ont posé une question sur l'attribution de la campagne double et son mode de calcul.¹¹

La mémoire des policiers

tués pendant le conflit est pour sa part occultée. Dénis ? Frilosité des politiques et de la maison police ? Il n'existe pas de « mémorial » exhaustif.

Il est vrai que pour ceux tués entre 1939 et 1945, quelles que soient les circonstances, il n'en existe pas non plus. Ils figurent sur des monuments aux morts¹² ou des stèles dans des hôtels de police ou des commissariats, sur des plaques plus ou moins anonymement, dans la cour de la préfecture de police, etc.

⁸ <https://www.senat.fr/rap/198-499/198-4992.html>

⁹ Conditions d'attribution de la carte du combattant pour les anciens combattants d'Afrique du Nord, 11^e législature. Question écrite n° 13100 de M. Philippe Arnaud (Charente - UC) publiée dans le JO Sénat du 24/12/1998 - page 4066. Réponse du ministère des anciens combattants publiée dans le JO Sénat du 22/04/1999 - page 1324. <https://www.senat.fr/questions/base/1998/qSEQ981213100.html>

Reconnaissance des droits des anciens combattants d'Algérie 12^e législature. Question écrite n° 01719 de M. Philippe Madrelle (Gironde - SOC) publiée dans le JO Sénat du 01/08/2002 - page 1764. Réponse du secrétariat d'État aux anciens combattants publiée dans le JO Sénat du 17/10/2002 - page 2382.

<https://www.senat.fr/questions/base/2002/qSEQ020801719.html>

Conditions de délivrance de la carte du combattant et du titre de Reconnaissance de la Nation aux policiers et aux gendarmes, 12^e législature. Question écrite n° 05139 de Mme Marie-Claude Beauveau (Val-d'Oise - CRC) publiée dans le JO Sénat du 16/01/2003 - page 168. Réponse du secrétariat d'État aux anciens combattants publiée dans le JO Sénat du 17/04/2003 - page 1316.

<https://www.senat.fr/questions/base/2003/qSEQ030105139.html>

¹⁰

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000031710825&cidTexte=LEGITEXT000006074068>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000033819050&cidTexte=LEGITEXT000006074068>

¹¹ Actions de l'AACRMI, Association des anciens combattants et résistants du ministère de l'Intérieur.

¹² Monument aux morts de la police lyonnaise au cimetière de Loyasse, géré par le comité du Souvenir.

Le monument de Neuilly honore la mémoire de tous les policiers morts sans considération d'espace ou de temps. Des stèles sont érigées dans la plupart des CR. Aucun monument spécifique ou mention relatifs aux morts pendant la guerre d'Algérie.

Il faut reconnaître qu'il n'existe guère d'ouvrage traitant de la police dans les départements d'Algérie et les protectorats du Maroc et de Tunisie. *L'histoire et dictionnaire de la police* paru en 2005 ne consacre qu'un petit chapitre à la DST « pendant la guerre d'Algérie ».

La stèle de l'école nationale supérieure de police (ENSP), une exception ? Une reconnaissance mémorielle anonymisée et fractionnée.

13 commissaires de police ont été victimes des commandos du FLN ou de l'OAS. 11 ont été tués en Algérie et deux en métropole. Il avait été demandé la pose d'une stèle à la mémoire des commissaires victimes du terrorisme pendant la guerre d'Algérie à l'ENSP. Après de multiples discussions, ainsi que le rapporte le commissaire Le Doussal, une stèle était inaugurée le 21 juin 2005 par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, Nicolas Sarkozy. Elle ne donnait pas satisfaction aux pétitionnaires. D'évidence, elle ne fait aucune référence à ce conflit. Le champ spatial a été privilégié sur la temporalité.



« La République française,
aux commissaires de police tombés en opération, victimes du devoir,
hors du territoire métropolitain. »

Si sur les 12 noms gravés, 11 avaient été tués « hors du territoire métropolitain », seul Levet était tombé en opération. Un douzième nom correspondait à un commissaire mort en Côte-d'Ivoire.

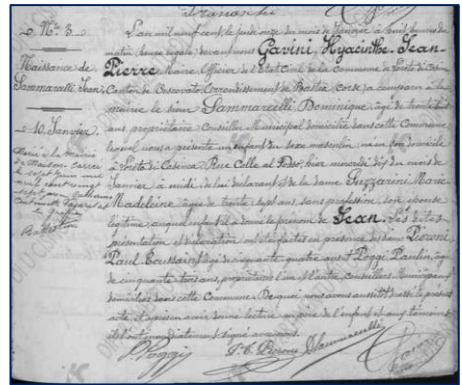
Parmi eux, seul le nom du commissaire Gavoury m'était connu pour être en relation avec son fils. Sur les autres commissaires figurant sur cette stèle implicitement dédiée aux morts pendant la guerre d'Algérie, nous n'avons obtenu aucune réponse.



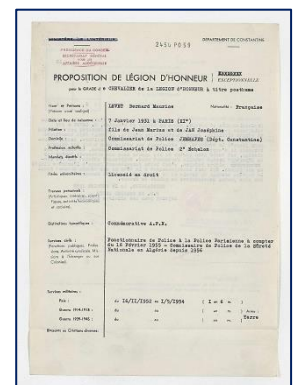
L'ouvrage du commissaire Le Doussal fournit les précisions. Les éléments biographiques sont pour l'essentiel issus de ce livre et pour le reste de recherches personnelles. L'ordre de leur date de décès et non le classement alphabétique du monument a été respecté.

René Fredy était né le 4 octobre 1912 à Alger, marié et père de trois enfants. Policier à la direction générale de la Sécurité générale en Algérie (DGSG) depuis 1938, il était commissaire principal en police d'état à Alger, en charge du 9^e arrdt. Le 23 novembre 1955, vers 17 h 30, il sera abattu de trois ou quatre balles de revolver dans le dos, chemin des Crêtes, sur son parcours commissariat-domicile. Le conseil municipal d'Alger présidé par Jacques Chevallier, ancien ministre du cabinet Mendès-France, lui rendait hommage en soulignant sa proximité avec la population musulmane. Cet assassinat fut imputé au FLN. En 1956, trois membres d'un commando furent inculpés de plusieurs homicides dont le sien. Son commissariat avait fait l'objet d'un attentat à la grenade et le domicile d'un brigadier, la cible d'une bombe. Mort pour la France.

Jean Sammarcelli était né le 10 janvier 1900 à Loreto-di-Casinca (Corse), dont son père était conseiller municipal.¹³ Il avait épousé à Maison-Carrée, le 7 juin 1927, Catherine, Antoinette Vacarisas. Il était père de deux enfants. Après une carrière militaire dans l'infanterie, de 1920 à 1936, dans le corps autonome des sous-officiers sanitaires d'état-major et du recrutement, affecté spécial en 1939, il entra à la DGSG en 1943 ; il avait exercé à Tiaret, Bejaia, Tébessa et Saint-Eugène à Alger. Commissaire principal en police d'état, c'est-à-dire sécurité publique, à Constantine, il était en charge du 2^e arrdt et commissaire central adjoint. Bien qu'atteint par la limite d'âge, il avait été maintenu en fonctions compte-tenu du sous-effectif en commissaires dans une situation des plus tendues. Le jeudi 29 mars 1956, vers 9 h 30, de passage au marché, il était mortellement blessé d'une balle dans le dos.¹⁴ Selon, la presse, l'attentat avait été programmé car le commissaire n'avait pas emprunté son chemin habituel pour se rendre de son domicile à son service. S'en suivait une véritable opération de police d'envergure. De très graves et sanglantes représailles ponctuèrent cet assassinat.¹⁵ L'attentat était, semble-t-il, une réponse au démantèlement du réseau du *Fida* à Constantine au mois de novembre 1955. Un hommage solennel lui fut rendu lors de ses obsèques. Les trois auteurs furent condamnés à mort par contumace par le tribunal militaire de Constantine. Médaillé militaire, médaille coloniale agrafe « Maroc », croix du Combattant, médaille d'Honneur de la Police française, officier du *Nichan Iftikhat*, il avait été promu chevalier de la Légion d'honneur le 25 avril 1953 et décoré par René Mayer, président du Conseil.¹⁶



Bernard, Maurice Levet était né le 7 janvier 1931 à Paris ; marié, il était père d'un enfant. Après ses obligations militaires de 1952 à 1954, il était entré à la préfecture de police le 16 février 1955. Depuis août 1956, il était commissaire de la Sûreté nationale, chef de la circonscription de police de Jemmapes (Arrondissement de Philippeville). Le 23 janvier 1959, suite à une embuscade tendue par la harka de Jemmapes, une opération de police judiciaire était montée. Deux des véhicules de la police d'état tombèrent dans un guet-apens du groupe rebelle. Cinq policiers furent tués, Le commissaire Levet, le brigadier-chef Naud, les gardiens de la paix Cambon et Hemmer et l'ATO, agent temporaire occasionnel, Nouari. Il fut enterré à Jemmapes. 4 000 personnes assistèrent aux obsèques. La 10^e promotion éponyme de l'ENSP porte son nom. Cité à l'ordre la Nation, il a été promu à titre posthume chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.¹⁷ Mort pour la France.



¹³ http://www2.cg2b.fr/Internet_THOT/Recherche/FrmRechFrame.asp?MOD=4 archives de la commune de naissance, acte de naissance.

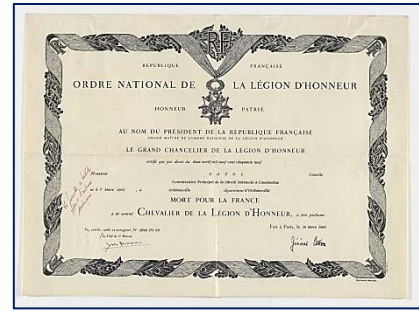
¹⁴ <https://www.djazairss.com/fr/elwatan/491004>

¹⁵ <http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2007/03/14/4319574.html>

¹⁶ http://www2.culture.gouv.fr/LH/LH142/PG/FRDAFAN84_O19800035v0442913.htm

¹⁷ http://www2.culture.gouv.fr/LH/LH210/PG/FRDAFAN84_O19800035v1041401.htm

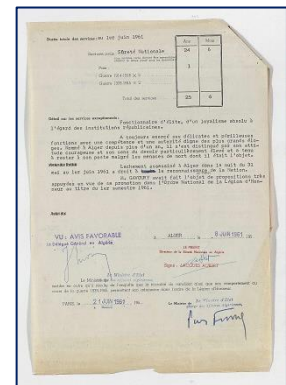
Camille Cayol était né le 7 mars 1913 à Orléansville (département d'Alger) ; il était marié et père de deux enfants, Inspecteur-secrétaire stagiaire de police d'état à Oran le 1^{er} août 1939, commissaire stagiaire le 13 janvier 1941 à Sidi-Bel-Abbès, titularisé le 13 janvier 1942 à Marnia, 1^{er} juillet 1945 à Tlemcen, 1^{er} avril 1946 à Aïn-Baïda, le 6 juillet 1950 nommé à Constantine et promu commissaire principal le 17 juin 1955, sous-chef de la PJ de Constantine. Le 14 mars 1959, alors qu'il faisait son marché



à Constantine avec sa femme, il était abattu de 14 balles. Son épouse, professeur au collège moderne de Constantine, fut tuée sur le coup. Tous deux furent inhumés à Constantine.

Mobilisé en 1939, lieutenant de réserve, titulaire de la médaille d'argent pour acte de courage et de dévouement, de la croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent, cité à l'ordre de la Nation et promu chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.¹⁸ Mort pour la France.

Roger, Alfred Gavoury naquit le 7 avril 1911 à Mello (Oise). Il était marié et père de trois enfants. En 1931-1932, il exerça des activités administratives et commerciales dans des établissements bancaires et des entreprises de Creil, Paris et Reims Il était incorporé en octobre 1933 au 67^e régiment d'infanterie et était libéré en février 1934, suite aux blessures contractées dans l'accident ferroviaire de Lagny-Pomponne, le 23 décembre 1933 (l'accident causa plus de 200 morts). En avril 1936, il faisait acte de candidature à l'emploi de commissaire de police stagiaire dans les départements et était recruté comme commissaire de la Sûreté nationale le 21 novembre à Hazebrouck (Nord), Il était affecté successivement à Sarcelles (mars 1942-décembre 1943), Sotteville-lès-Rouen (décembre 1943-septembre 1944), Rouen-Saint-Sever (septembre 1944-octobre 1949), - promu principal le 1^{er} décembre 1948 -, Béthune (octobre 1949-mai 1950), Charleville-Mézières (mai 1950-mai 1954) et La Rochelle (mai 1954-mai 1955). Sa prise de poste d'adjoint au directeur du Centre national d'instruction et d'application de la Sûreté nationale de Sens, le 11 mai 1955, l'éloigna momentanément de la sécurité publique.



En mission temporaire au Maroc à compter du 9 août 1955, il était confirmé dans ses fonctions d'adjoint au chef de la sûreté régionale de Casablanca, le 11 février 1956 par voie de détachement au titre de l'assistance technique. Il se voyait confier la responsabilité du service central de la sécurité publique à Rabat en février 1957 et élaborait la doctrine relative à l'organisation de la Sûreté nationale marocaine. Remis, à sa demande, à la disposition de son administration d'origine, le 16 février 1959, il assurera la direction des Centres d'assignation à résidence surveillée de Thol-Neuville-sur-Ain (avril-août 1959) et du Larzac (août 1959-février 1960). Il était promu commissaire divisionnaire au lendemain de son installation, le 1^{er} mars 1960, dans les fonctions de commissaire central adjoint d'Alger puis de commissaire central, le 23 mai 1961.

Le 1^{er} juin, Roger Gavoury était retrouvé assassiné de plusieurs coups de couteau. L'enquête établissait qu'il avait été tué la veille par un commando OAS. Dix auteurs et complices furent identifiés, sept arrêtés, deux condamnés à mort et exécutés le 7 juin 1962. Son appartement avait été plastiqué six semaines plus tôt.¹⁹ Il était titulaire de la croix de la Valeur militaire

¹⁸ http://www2.culture.gouv.fr/LH/LH210/PG/FRDAFAN84_O19800035v1038434.htm,
<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/nominatif/?nom=Cayol&prenoms=Camille&q=>

¹⁹ https://www.lemonde.fr/archives/article/1967/11/07/on-m-a-appris-a-tuer-j-ai-applique-le-reglement_2604244_1819218.html

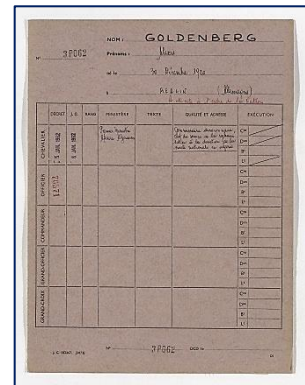
avec étoile d'argent, À titre posthume, promu chevalier de la Légion d'honneur²⁰ et contrôleur général de la Sûreté nationale. Son nom figure sur le monument aux morts de Mello. Mort pour la France. Son fils, Jean-François Gavoury, pupille de la nation, orphelin de guerre, est président de l'Association nationale pour la protection de la mémoire des victimes de l'OAS (Anpromvevo).

Mohamed Ouamri était né le 14 décembre 1921 en grande Kabylie à Michelet (Alger). Il était marié et père de deux enfants. Policier de la DGSG depuis 1945. De 1946 à 1959, il était affecté aux renseignements généraux à Alger, en charge du renseignement antinationaliste. Il était menacé à la fois par le FLN et l'OAS, qu'il était chargé de surveiller depuis 1960. En juillet 1961, il était promu commissaire au titre de la promotion musulmane en police d'état, c'est-à-dire en sécurité publique, à Constantine. Poste qu'il ne rejoindra pas. Le 31 août, il était mortellement blessé devant son domicile à Maison Carrée à Alger par trois hommes. L'avant-veille, son frère huissier de justice, avait échappé à un attentat au même endroit. L'enquête de la gendarmerie ne permit pas d'identifier les auteurs et attribua ce crime à l'OAS, aux commandos *Delta*, hypothèse confirmée par des tracts et des saisies ultérieures de documents de ces groupes.

Alexis Goldenberg était né le 30 décembre 1920 à Berlin. Sa mère avait été déportée à Bergen-Belsen. Ancien résistant dans un maquis de Haute-Garonne, docteur en droit, il avait servi au secrétariat d'État aux Affaires allemandes et depuis 1949 en poste à l'OIPC.

Il avait été nommé commissaire de la Sûreté nationale le 1^{er} novembre 1945 et promu principal le 1^{er} novembre 1957. En juillet-août 1945, Goldenberg en fonction à la DST de Strasbourg et le commissaire de Montélimar avait enquêté sur un agent de la Gestapo ou de la Milice, recherché pour des crimes commis dans cette ville de la Drôme.²¹

Le 11 juin 1960, il était affecté à la DSNA, direction de la Sûreté nationale à Alger, à la sous-direction des RG comme chef du bureau de la réglementation. Le 20 septembre 1961 à Alger, alors qu'il quittait le Gouvernement général, à bord de son véhicule, il tombait sous les balles d'un tueur à scooter. Il était chargé de la signature des dossiers d'expulsion des activistes d'Algérie. Il avait été dénoncé par un policier acquis à l'OAS à l'ex-colonel Godard comme un anti-OAS extrêmement efficace car « procommuniste » et en relation avec le PSU.²² En fait, il était antibolchévique.²³ Goldenberg était cité à l'ordre de la Nation, promu commissaire divisionnaire et chevalier de la Légion d'honneur.²⁴



²⁰http://www2.culture.gouv.fr/LH/LH210/PG/FRDAFAN84_O19800035v1040390.htm

<https://histoirecoloniale.net/31-mai-1961-assassinat-a-Alger-du.html>

<http://www.sfhp.fr/index.php?post/2011/06/04/Notice-biographique-Roger-Gavoury>

https://www.humanite.fr/30_05_2011-mai-1961-gavoury-assassin%C3%A9-par-1%E2%80%99oas-473296

https://www.lemonde.fr/archives/article/1967/11/07/on-m-a-appris-a-tuer-j-ai-applique-le-reglement_2604244_1819218.html

²¹ *Mémorial de l'oppression* ADRML 3808 W 248 Milice, Feldgendarmerie et Gestapo : rapport de Me Bombin, président de la fédération Drôme-Ardèche des internés et déportés politiques, sur les atrocités commises par la Milice de Darnand.

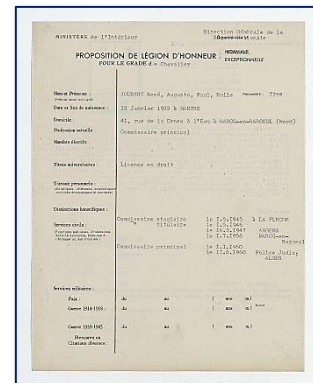
http://archives.rhone.fr/accounts/mnesys_cg69/datas/medias/IR_pour_internet/3808%20W.pdf

²² Ibid p. 924

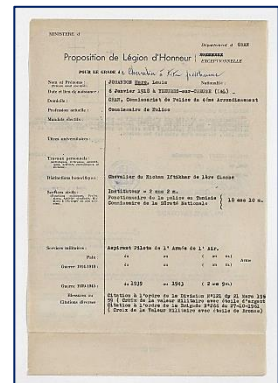
²³ *Histoire de l'OAS* de Georges Fleury, 2002

<https://books.google.fr/books?id=ET7zEv5mQ7wC&pg=PT323&lpg=PT323&dq=Alexis+Goldenberg+dst&source=bl&ots=GSABc9Kj8&sig=ACfU3U3cfWuQxZ3bDRPpVwYDdxA6Tx39qg&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKE>

René, Auguste, Paul, Émile Joubert était né le 12 janvier 1922 à Nantes. Il était marié et père de deux enfants. Entré dans la Police nationale en 1943, il avait été nommé commissaire stagiaire à La Flèche le 1^{er} mai 1945 et titularisé un an plus tard. Commissaire à Angers (16 mars 1947), Marcq-en-Barœul (1^{er} juillet 1956), il était promu principal le 1^{er} janvier 1960, puis affecté, le 11 juin à Alger, adjoint au sous-directeur de la police judiciaire et de la sécurité publique. Le 9 novembre 1961, lors d'un pot de départ de policiers pour la métropole, au bar « Universel » à El Biar (Alger), une rafale de mitraillette tirée depuis un véhicule couchait un inspecteur et René Joubert, mortellement atteint. L'OAS revendiqua l'assassinat.²⁵ Son nom a été donné à la 27^e promotion de l'ENSP.²⁶ Il a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.²⁷ Mort pour la France. Son fils Patrick, inspecteur général de la Police nationale, occupa les fonctions de directeur de l'ENSP.



Marc Jorandon, né le 6 janvier 1918, à Yzeure-sur-Creuse (Indre-et-Loire) était marié et père d'un enfant. Démobilisé comme aspirant pilote de réserve de l'armée de l'air à Tunis en 1943, il y était devenu instituteur avant d'entrer dans le cadre tunisien de la police. Il était rapatrié en 1955 après l'indépendance de la Tunisie et intégré en 1957 dans la Sûreté nationale en Algérie à la circonscription de police de Milana et en février 1961 en sécurité publique à Oran. Il devait être muté en urgence en métropole car il était très menacé à la fois par le FLN et l'OAS. Le 14 mars 1962, il était mortellement blessé de trois balles, alors qu'il allait monter dans son véhicule. Le lendemain, l'attentat était revendiqué par l'OAS, tout comme celui qui avait visé le procureur général. Il fut inhumé à Marseille. Il avait été cité à l'ordre de la division à deux reprises et reçu la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze et étoile d'argent. Il était chevalier du *Nichan Iftikhar* de 1^{ère} cl. Promu à titre posthume chevalier de la Légion d'honneur.²⁸ Mort pour la France.



Mohamed Mellouk, né le 2 août 1920 à Souk-Ahras (Constantine) marié, père de trois enfants, avait occupé les fonctions de caïd des services civils d'Algérie de la commune mixte de Tébessa.²⁹ Il était recruté comme inspecteur de la Sûreté nationale en 1958. En juillet 1961,

[wj57tmrpMnlAhVGWxoKHbhcCyIQ6AEwBHoECAkQAO#v=onpage&q=Alexis%20Goldenberg%20dst&f=alse](http://www2.culture.gouv.fr/LH/LH210/PG/FRDAFAN84_O19800035v1040680.htm)

²⁴ http://www2.culture.gouv.fr/LH/LH210/PG/FRDAFAN84_O19800035v1040680.htm

²⁵ https://www.lemonde.fr/archives/article/1961/11/11/la-police-tient-l-o-a-s-pour-responsable-du-mitrailage-contre-un-bar-d-alger-qui-a-coute-la-vie-au-commissaire-joubert_2271927_1819218.html

²⁶ Intérieur ; Direction générale de la Police nationale ; Direction centrale de la police judiciaire ; Sous-direction de la Police technique et scientifique ; Service central de documentation et de diffusion ; Fichier central (1954-1962) Répertoire (19980473/1-19980473/78). Notes de la D.G.A. : allocation de M. AUBERT aux obsèques du commissaire JOUBERT,

https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfIR.action?irId=FRAN_IR_009832
<https://le-scpn.fr/wp-content/uploads/2016/03/BAT-Tribune-136.pdf>

²⁷ http://www2.culture.gouv.fr/LH/LH227/PG/FRDAFAN84_O19800035v1330253.htm

²⁸ http://www2.culture.gouv.fr/LH/LH210/PG/FRDAFAN84_O19800035v1041235.htm

²⁹ Sous-préfecture de Tébessa, Répertoire numérique détaillé rédigé par Julien Benedetti, stagiaire de master de l'Université d'Aix-en-Provence

http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/getpdf.php?mode=view&id=FRANOM_01564&fmt=.pdf

il était promu commissaire de police au titre de la promotion musulmane et affecté en police d'état à Alger. Le 21 avril 1962, en fin de matinée, après avoir bu un verre avec des collègues au bar de l'hôtel « Prince de Galles » il attendait une amie musulmane, représentante de commerce, avec laquelle il avait rendez-vous. Deux européens surgirent dans le bar et l'abattirent. Ensuite, ils poursuivirent son amie et l'exécutèrent d'une balle dans la tête. Les deux témoins, le barman musulman et le patron européen se murèrent dans le silence. Le propriétaire ferma le bar le 24 et se réfugia en Espagne. Le commissaire était menacé par le FLN mais il fut tué par l'OAS.

Maurice, Édouard, Henri Vergnes, né le 28 juin 1923 à Auch, était célibataire. Il avait rejoint la Sûreté nationale comme inspecteur de police en 1946. Après des postes en surveillance du territoire à Paris et à Lille, il était affecté en avril 1960 en Algérie comme chef de l'antenne spéciale mobile (ASM) de la DST. Ce service était chargé de la manipulation des informateurs. Commissaire chef de la BST de Bône, le 16 avril 1962, il refusait d'être rapatrié et était muté à la sous-direction des RG à Alger (section européenne). Il était porté disparu le 11 mai. Selon la Croix-Rouge, il aurait été enlevé avec son compagnon par le FLN. Tous deux auraient été exécutés le 16 mai. Son corps aurait été dépecé. Ce n'est qu'en 1964, que les circonstances de ces assassinats ont été connues sur le témoignage d'un autre policier.³⁰ Mort pour la France.

Pour sa part, ce commissaire n'a pas été tué pendant le conflit.

Jean-Baptiste Bioget, âgé de 32 ans, était tué le mercredi 24 Janvier 1996 au cours d'une opération de police. Le commissaire principal était détaché au service de coopération technique internationale de police (SCTIP) à Abidjan (Côte d'Ivoire). À l'origine, semble-t-il, une méprise, victime de ce que l'on appelle pudiquement un « tir ami » des militaires ivoiriens.³¹ Il a été cité à l'ordre de la Nation.³²

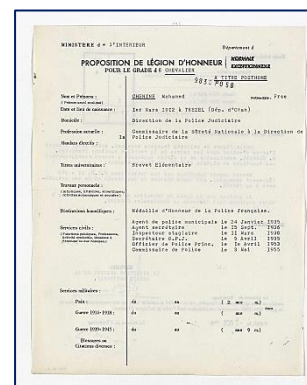
Une seconde plaque mémorielle

Maurice Boyé et Mohamed Chenine, ne figurent pas sur cette stèle mais sur une plaque mémorielle distincte :

« Commissaires de police, tués en opération, victimes du devoir, sur le territoire métropolitain, depuis la Libération de la France. »

Parmi les 10 noms gravés sur cette plaque.

Mohamed Chenine était né 1^{er} mars 1912 à Trezel (Oran) ; fils d'un adjudant-chef de gendarmerie, il avait épousé une européenne et était père d'un enfant. Il était entré comme agent de police municipale, le 24 janvier 1935, agent secrétaire puis inspecteur de police stagiaire, le 11 mars 1938, à la DGSG. Secrétaire OPJ, officier de police principal, le 1^{er} avril 1953 en police d'état à Oran, promu commissaire le 3 mai 1955, il avait été détaché en métropole en 1957. Il était menacé. Après un stage de six mois à l'ENSP, il était affecté en 1958 à Paris à la direction de la police judiciaire de la Sûreté nationale (SN) en office central. Le 22 septembre 1958, son cadavre était retrouvé dans son véhicule



³⁰ https://www.lemonde.fr/archives/article/1962/06/11/le-commissaire-vergnes-a-ete-torture-et-tue-a-alger-il-y-a-trois-semaines-par-le-f-l-n_2367574_1819218.html

³¹ <http://policehommage.blogspot.com/1996/01/jean-baptiste-bioget.html>

³² <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000358504&categorieLien=id>

dans le 15^e arrdt de Paris. Il avait été torturé avant d'être étranglé. La veille, alors qu'il rendait visite à une de ses tantes, il avait été enlevé et torturé dans la cave de l'hôtel géré par sa cousine mariée avec un militant FLN. Cinq des auteurs furent condamnés, le 12 décembre 1960, à des peines de réclusion criminelle et amnistiés en 1962.³³ Ses obsèques donnèrent lieu à une cérémonie officielle dans la cour du ministère de l'Intérieur présidée par Jacques Soustelle, ministre de l'Information et Pelletier, ministre de l'Intérieur. Il a été cité à l'ordre de la Nation et promu chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.³⁴

Maurice Boyé né le 7 décembre 1923 à Toulouse était marié. Résistant FFI, lieutenant de réserve, il entra dans la Sûreté nationale à la Libération en 1944. Commissaire à la DST à Paris depuis 1955, il avait en charge le renseignement anti-FLN. Le 28 octobre 1960, accompagné de deux inspecteurs, il allait rencontrer un informateur dans un bar du square Louis XVI à Paris (8^e). Il tombait mortellement blessé dans un guet-apens. Dans la fusillade qui suivait, un passant était tué. Les trois auteurs étaient identifiés. Deux d'entre eux auraient été exécutés en représailles.³⁵ Des obsèques officielles furent organisées au ministère. La 31^e promotion de l'ENSP porte son nom. Mort pour la France.

A leurs côtés huit commissaires, victimes du devoir.³⁶

Qu'en est-il des autres policiers ?

Dans son épais ouvrage, où il témoigne de son service en Algérie de 1952 à 1962, Roger Le Doussal fournit quelques noms de policiers de tous grades tués par les commandos FLN ou OAS.

La SFHP, Société française d'histoire de la police,³⁷ avait créé une délégation « Guerre d'Algérie ». Il semble qu'elle soit en sommeil. Plusieurs dizaines de policiers morts pendant cette période figurent sur son site Internet.

Le site Internet « Police-hommage » recense au niveau national les policiers morts dans toutes les circonstances ;³⁸ très peu de policiers morts en Afrique du Nord.

³³ https://www.lemonde.fr/archives/article/1958/10/04/le-commissaire-chenine-a-ete-torture-dans-la-cave-de-l-hotel-gere-par-sa-cousine-mariee-a-un-militant-du-f-l-n_2314287_1819218.html
https://www.lemonde.fr/archives/article/1958/09/23/a-paris-un-commissaire-de-police-musulman-est-decouvert-etrange-dans-sa-voiture_2311853_1819218.html

³⁴ http://www2.culture.gouv.fr/LH/LH210/PG/FRDAFAN84_O19800035v1039831.htm

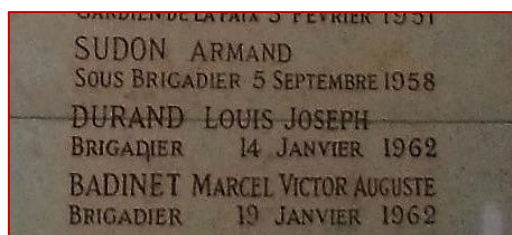
³⁵ Ibid pp. 921-922

³⁶ Maurice Banuls ou Banyuls (1917-1958) commissaire central de Roubaix victime d'un fou-meurtrier. Le sous-brigadier Camille Nival était aussi tué. Mathieu Rutali (1918-1962) résistant, commissaire principal, tué à Épinal. La 23^e promotion de l'ENSP porte son nom. Maurice Galibert (1931-1966) commissaire principal de PJ tué à Paris par Christian David. Son nom a été donné à la 14^e promotion de l'ENSP. Henri Brun (1920-1963) commissaire, tué à Paris. Son nom a été donné à la 24^e promotion de l'ENSP. René Lacroix (1916-1968), commissaire principal tué à Lyon en mai 1968. Son nom a été donné à la 19^e promotion de l'ENSP. Son nom est gravé sur le monument aux morts de Loyasse à Lyon. Antoine Biancardini, (1942-1979) commissaire principal, mort à Marseille. Une rue porte son nom à Vitrolles. Fernand Chaudières (1943-1982) mort à Avignon, commissaire au SRPJ de Montpellier, chef de l'antenne PJ locale, son nom a été donné à la 34^e promotion de l'ENSP. Bertrand Jutgé (1949-1985), commissaire mort à Roissy-en-Brie. Son nom a été donné à la 36^e promotion de l'ENSP.

³⁷ <http://www.sfhp.fr/>

³⁸ <https://policehommage.blogspot.com/2018/11/accueil.html>

Pour sa part, la SLHP a ouvert un groupe de travail sur la police en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Les trois gardiens de Lyon, victimes du FLN, figurent sur le monument aux morts des policiers lyonnais au cimetière de Loyasse, parmi les policiers de tous grades victimes du devoir. Ce qui doit être, peut-être, le cas de toutes les stèles et plaques érigées sur l'ensemble du territoire.



Les associations d'anciens combattants n'ont connaissance que des cas qui leur sont signalés et des dossiers de leurs sociétaires. L'Association des anciens combattants et résistants du ministère de l'Intérieur défend l'intérêt des policiers, la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), les intérêts de tous les anciens combattants sans distinction.

Le Service historique de la Défense (SHD), ministère des Armées, a mis en ligne les morts de tous les conflits « Mémoire des Hommes ». Il s'agit essentiellement des militaires « morts pour la France ».³⁹ Dans la mesure où des policiers ont été reconnus, ils y figurent. C'est le cas de neuf des commissaires cités. Toutefois, il est précisé que ces bases ne sont pas exhaustives ; il en est de même de la base « Leonore » du ministère de la Culture, pour les titulaires de la Légion d'honneur.⁴⁰

Les militaires tombés en Afrique du Nord, pour la plupart, figurent sur les monuments aux morts de leur commune de naissance ou de résidence, sous la mention guerre d'Algérie ou sur des plaques annexes. Il est très rare que le nom d'un policier y soit gravé. Sur les policiers tués hors métropole, combien figurent sur un monument, une plaque ou une stèle ? Très certainement, c'est le cas pour les CRS qui fonctionnent en unités. Pour tous les autres affectés en Algérie et ceux qui en étaient originaires, ils ne peuvent être rattachés à un quelconque service territorial, sauf à une direction centrale ; mais ce travail de mémoire n'a pas été réalisé à cet échelon. Dans l'armée existent les régiments de tradition, héritiers des régiments disparus. Rien de tel dans la police.

Pour les commissaires uniquement, a été retenue la localisation à l'ENSP.

Ce n'est pas trop s'avancer que d'affirmer que ces policiers sont tombés dans l'oubli et qu'une chape de plomb s'est refermée sur eux.

Quant à ceux tombés dans les combats au Maroc ou en Tunisie, personne ne les évoque.

Le but est de rendre à tous ces policiers un hommage collectif, de rappeler leur mémoire. Leur mort durant cette guerre a été trop longtemps passée sous silence.

Notre modeste rôle est de contribuer à réparer cet oubli.

Lyon, novembre 2019
Michel Salager

³⁹ <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

⁴⁰ <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore/recherche.htm>